

*En Circulation  
B*

Paris, le 9 Janvier 1882  
au soir.

Monsieur President,

Aujourd'hui nous avons eu une conférence officielle jusqu'à 7 hs du soir. Nous avons discuté les tarifs à l'entrée en Suisse et à l'entrée en France. Les deux tableaux ci-joints vous indiquent l'état actuel des négociations.

Ce qui nous paraît ressortir de la discussion laborieuse qui a eu lieu, c'est qu'on a fait un pas vers l'entente, mais que sur divers points importants, l'écart est encore considérable. Ainsi longtemps que les négociations avec les Anglais n'auront pas abouti à un résultat définitif soit de rupture, soit d'entente, il nous sera difficile de conclure nous-mêmes, notamment

10 annexes

- A. Entrée en Suisse pour ce qui concerne la catégorie importante des colons à l'entrée en France. Or, bien que les choses paraissent s'arranger
- B. Classification des ouvrages en fer
- C. Entrée en France de ce côté, il n'y a encore aucune certitude.

D. Observations complémentaires. — Nous ne pourrons évidemment pas signer un traité en blanc sur ce point, car la clafé des tissus de colon de 3 à 5 Kilos, qui est notre plus forte exportation en France, et à laquelle les Anglais ne sont pas intéressés, pour laquelle, par conséquent ils ne feront aucune concession. Cette clafé, dis-je, courrait risque d'être complètement sacrifiée. Il nous faut faire un effort vigoureux pour la sauver, elle sauver au temps utile.

Pour les broderies, nous n'avons pas perdu l'espoir de les obtenir à 4 fs. Mais ce sera dur.

La réponse de M. Rouvier sur l'horlogerie (petites moules d'or), a été catégoriquement négative. Il n'a pas évidemment pas

Monsieur

Monsieur Bavier

President de la Confédération

a Berne.



s'aveugler dans la voie de concessions sur un article traité par M. Girard, ancien horloger bijoutier. Nous ne pouvons que maintenir notre demande.

La rubarerie à la perspective d'une réduction résultant de celle sur les filets de coton. Mais comme nous n'obtiendrons rien sur les cartons d'emballage, sur lesquels les Français perçoivent un droit spécial, fort onéreux, il faut maintenir également nos demandes. A cet égard, je dois vous annoncer que M. Geigy-Merian nous a envoyé à notre demande M. Fischer de la maison Sarrasin, en sorte que nous marchons en toute sécurité dans les négociations pour cet article assez difficile.

Sur les autres points à l'entrée en France, vous remarquerez que nous avons obtenu certains succès. Mais il y a aussi des positions qu'il faut considérer comme perdues. Il va sans dire qu'on ne peut tout obtenir dans de pareilles négociations, car sans concessions reciproques, il n'y aurait pas d'entente possible.

En ce qui concerne l'entrée en Suisse, j'ai commencé par une déclaration de principe maintenant le tarif de 1878 comme base de négociations. M. Rovier a protesté, un peu pro forma, mais j'ai soutenu catégoriquement mon point de vue. Puis on a passé outre.

Les vins ont donné lieu à une très grande résistance. C'est le point capital. M. Rovier a déclaré qu'il lui était impossible d'aller au delà de fr 3.50. J'ai riposté que mes instructions ne me permettaient pas de descendre au dessous de fr 50. — La question des Chingeldes a ensuite été agitée très vivement par les Français. La perspective de leur suppression en 1890 les a beaucoup calués, mais je n'ai profité pour insister sur le maintien du taux de fr 50, qu'il serait même raisonnable, ai-je dit, de relever à 6 francs au moins, lorsque

les ohngelder auront pris fin. Ceci en réponse à M. Rouvier, qui nous proposait de maintenir les vins à 3 francs et de prévoir un relevement à partir de 1890. -

Dans tous les cas, vous pouvez vous attendre à une très vive résistance sur le droit des vins. M. Mariani a soulevé la question de notre tarification au quintal métrique, et demande la tarification à l'hectolitre. Je lui ai riposté que c'était une ironie de nous offrir 3 francs 50 et de retirer de l'autre main ces 50 centimes d'augmentation par une taxe sur les fustailles. Nous en sommes restés en définitive à nos positions respectives, les Français offrant 3 francs 50 et nous maintenant 3 francs 50. -

Nous avons obtenu les alcools, c'est un bon point. La liberté sur la bière et les cotonniers est aussi acquise. Pour le reste des articles à l'entrée en Suisse, je m'en réfère simplement à la liste ci-jointe.

Demain, nous discuterons officiellement avec M. Mariani les questions annexes et la rédaction du traité.

Jeudi à 10hs du matin nouvelle Conférence officielle pour laquelle nous avons promis des réponses sur l'entrée en Suisse et l'entrée en France.

Conformément à nos instructions, nous déclarerons que les propositions françaises sur les broderies, les cotonniers (spécialement les tissus de 3 à 5 Kilog.) l'horlogerie et la rubannerie, sont insuffisantes. Par conséquent nous devons maintenir nos propositions sur les vins, les savons, l'industrie du cuir, les peaux et les ouvrages en peau, le verre à vitres et la vaisselle fine. Comme les Français se refusent à nous laisser notre liberté sur les ouvrages en nickel

Baudreuil le 14. Juin 1882.

tout en nous l'accordant sur les ouvrages en étain, il en résulterait une anomalie dans notre tarif. Nous leur offririons de céder aussi les ouvrages en étain en maintenant notre liberté sur les poteries grossières et de grès. Nous tiendrions également en réserve les concessions au Pays de Gex, comme moyen de compensation.

Si les Anglais viennent à s'entendre avec la France, nos négociations pourront marcher très-vite. Ainsi aurons-nous besoin d'instructions à bref délai. C'est pourquoi nous sollicitons instamment le Conseil fédéral d'étudier la situation pour qu'au moment définitif decisif, nous puissions terminer.

La lutte va, suivant toute probabilité, se circonscrire autour d'un très-petit nombre d'articles.

Depuis que nous sommes ici, nous avons du travailler presque chaque jour jusqu'à minuit et au delà. Je ne puis donc vous covoquer des détails plus circonstanciés sur chaque point. Je me borne à donner l'impression générale.

Veuillez présenter à nos Collègues et recevoir vous-même, mon cher Président, mes salutations très-affectionnées. —

D.W.